

HERVE

« On veut avancer.. maintenant! »

L'opposition HDM-Écolo veut des avancées pour la construction des bâtiments du CPAS. Elle réclame que la Ville cède le terrain au CPAS.

● Gil BIDOUL

Au conseil du CPAS, les groupes HDM et Écolo détiennent la majorité. Deux partis qui veulent que le dossier de construction des futurs bâtiments du CPAS sur le site du Try avance à grands pas. Au conseil communal, ce sont le cdH et le PS qui sont au pouvoir, et qui souhaitent ne pas avancer aussi vite que l'opposition dans ce dossier, arguant qu'il est important d'attendre le bon moment pour aller chercher des subsides (voir l'*Avenir* du 23 mars 2011).

Résultats, lors du prochain conseil communal, prévu lundi 23 mai, l'opposition HDM-Écolo demandera que le conseil communal cède le terrain au CPAS via un bail emphytéotique. « Nous n'avons pas l'intention de nous faire lanterner encore longtemps. Il faut avancer, dès maintenant. Et la première étape consiste en ce bail emphytéotique », explique Pierre-Yves Jeholet (HDM). Très clairement, en introduisant ce point à l'ordre du jour, les libéraux et les verts souhaitent avoir la main dans ce dossier, puisque le conseil du CPAS (HDM-Écolo) pourrait



Le site du Try pourrait accueillir les futurs locaux administratifs du CPAS, ce qu'espère l'opposition HDM-Écolo.

dès lors faire avancer le dossier, présenté en long et en large lors du conseil communal de mars dernier. « Tout a été étudié et est ficelé. De plus, il y a un montage financier qui tient la route », poursuit le leader de l'opposition. « Le coût total est estimé à 2 280 000 €, mais peut être réduit grâce à plusieurs éléments, comme une réduction des dépenses énergétiques, la vente de certains terrains, un fond de réserve, etc. Avec tout cela, il resterait 1 180 000 € à financer. Concrètement, pour avancer dès à présent, la Ville doit

trouver un financement pour 35 000 €. C'est une question de priorité! », indique-t-il, arguant en faveur de la réalisation du projet de rassemblement des services administratifs du CPAS. « Si la majorité décide encore de reporter, cela va engendrer des coûts supplémentaires. Je pense notamment aux 120 000 € estimés pour la réalisation de travaux d'urgence dans les bâtiments actuels », prévient Pierre-Yves Jeholet, estimant que « la perche est maintenant tendue et tous les éléments sont réunis pour avancer,

ensemble, dans cet important projet », indique-t-il.

Par ailleurs, le conseiller communal HDM estime, à propos du personnel du CPAS, « qu'on a la chance qu'il est exemplaire, car il travaille dans des conditions et des locaux qui ne répondent pas du tout à ses attentes! »

Pierre-Yves Jeholet espère que cette main tendue « fera réfléchir tous les élus de la majorité, qui ne semblent pas sur la même longueur d'onde que les conseillers du CPAS, pourtant des mêmes partis... » conclut-il. ■

FINANCEMENT

35 000 €

à trouver pour avancer maintenant

REPÈRES

2006-2007 Une étude de faisabilité est réalisée en vue de la construction de nouveaux bâtiments.

Octobre 2007 La majorité trouve un accord pour désigner un architecte.

Début 2009 Accord de principe au conseil communal, en vue du regroupement des services du CPAS sur un site.

Avril 2010 Étude de la Spi + pour désigner l'auteur de projet.

Mars 2011 Présentation du projet par le bureau Baumans-Deffet lors de la séance du conseil communal.

Mai 2011 L'opposition HDM-Écolo introduit une demande pour que la Ville cède le terrain, via un bail emphytéotique, au CPAS, pour un euro symbolique.

WELKENRAEDT

Mise à niveau du code de la route

Suite à une demande des 3x20, une mise à niveau du code de la route va être organisée, en deux temps au mois de juin.

Le concept est original et a un réel objectif d'améliorer la sécurité pour tous, dans une commune qui a connu un nombre important de graves accidents ces dernières années. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les échevines socialistes de la Mobilité, Nathalie Franck, et du Troisième Âge, Julie Gotal, ont décidé de mettre sur pied, en partenariat avec la police fédérale, une mise à niveau du code de la route.

Celle-ci se déroulera à raison de deux modules, deux mercredis après-midi. Lors de la première phase, les principales modifications apportées à la législation routière depuis 2002 (zone bleue, covoiturage, nouveaux signaux,



D'autres actions de sensibilisation aux dangers de la route sont régulièrement menées dans la commune.

etc.) seront abordées, de même qu'un petit rappel (limitations de vitesse, changements de direction, lignes blanches, règles de priorité, principales règles de sta-

tionnement et d'arrêt, etc.) Au 2^e rendez-vous, d'autres thématiques seront abordées : le port de la ceinture, l'alcool au volant, etc. « Cette initiative se concrétise

suite à une demande d'un public composé de 3x20. Mais c'est ouvert à tout le monde, évidemment », commente l'échevine de la Mobilité, Nathalie Franck. ■ **G.B.**

Un apprentissage en deux modules, reprenant les principaux axes du code de la route.

EN PRATIQUE

Quand? Les mercredis 15 et 29 juin, de 14 à 17h30.

Où? Au centre culturel, rue Grétry 10 à Welkenraedt.

Coût? La formation est gratuite.

Qui? Elle s'adresse à tout public.

Comment? L'inscription doit s'effectuer par téléphone au 087/899184 ou par mail sarah.ernst@welkenraedt.be